

## Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 9 novembre 2018

### Présents :

- Enseignantes : Mmes BOUY, DEROT, JACOBE, THEILLIER, OZETTE, GENOUDET, MIOT, SILVI, ROBLET, PETITJEAN, GILLET (directrice d'école)
- Représentants de la Mairie : M. ESPI, Mme JOLIVET,
- Délégués des parents élèves : Mesdames DEVOLDER, DEWEZ, GUILBERT, DIGUET, LEBRUN, SENYARICH, SYROTNIK, Messieurs ACHTIOUI, LEROY, NOBLE, VILLARS
- Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : Mme CAPY

### Absents excusés :

M. DEVILLE (Inspecteur de l'Éducation Nationale Reims Sud), M. BELFIE (Maire de Bezannes) et Mme TOFFOLO (mairie de Bezannes)

Parents d'élèves : Mme DAUBE et Mme PASSERON DERIS

### Ordre du jour :

1. Mise en place des conseils d'école
  - a. Désignation de secrétaire de séance
  - b. Adoption du procès-verbal du conseil précédent
  - c. Résultats et participation aux élections de parents d'élèves
  - d. Les attributions du conseil d'école
2. Bilan de la rentrée 2018/2019
  - a. Effectifs et répartitions
  - b. Projets particuliers en cours
3. Sécurité (hygiène, incendie, PPMS, alerte intrusion...)
4. Règlement intérieur de l'école
5. Activités périscolaires
6. Point sur les travaux et équipements
7. Questions diverses

La séance est ouverte à 18 H 00

#### **1. Mise en place des Conseils d'école.**

- a) **La secrétaire de séance** est Mme Hélène Theillier (enseignante de grande section).

b) **Le procès-verbal** du conseil précédent est adopté après ajout de précisions de Mme Jacobé quant au travail de sa classe.

**Afin d'être plus efficace et de pouvoir transmettre les informations à l'ensemble de la communauté éducative plus rapidement après le conseil d'école, il est proposé que le compte rendu soit saisi en direct et validé par tous à l'issue de la réunion. Aussi, il est nécessaire d'être vigilant durant la tenue du conseil et de ne pas hésiter à émettre des remarques au fil de la séance.**

Ce fonctionnement permettra de transmettre le compte rendu dans les jours suivants le conseil, sous forme de pièce jointe d'un mel aux membres du conseil. Le document pourra ainsi être mis très rapidement en ligne sur le site de la mairie.

c) **Résultats et participation aux élections de parents d'élèves :**

**Participation :**

311 électeurs

132 votants

23 bulletins blancs ou nuls

109 suffrages exprimés

Taux de participation : 42,44%

**L'année prochaine, la directrice envisagera d'expliquer la procédure de vote de façon concise.**

**Résultats :**

9 sièges pourvus

**Les délégués élus :**

Nom	Prénom	Classe des enfants
ACHTIOUI	Samy	MS (Alya)
DAUBE GONCALVES	Alexandra	CE1 (Fanny)
DERIS – PASSERON	Isabelle	MS (Emma) - CP (Arthur)
DEVOLDER	Catherine	CE1 (Henry) – CM1 (Johanna)
DEWEZ	Camille	CE2 (Léo)
GUILBERT	Orane	CE2 (Avaé, Evie) – CM2 (Laël)
DIGUET	Sylvie	CE1 (Constance)
MAOUCHE	Stéphanie	CE2 (Inaya)
LEROY	Bertrand	PS (Baptiste)
NOBLE	Kevin	PS (Elena)
SENYARICH	Aurélie	PS (Tosca) – GS (Scarlett)
SYROTNIK	Nathalie	CE1 (Jerzy)
VILLARS	Antoine	PS (Mahé)

#### d) Les attributions du conseil d'école :

Le conseil d'école vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école après proposition des enseignants.

Il est informé et donne son avis sur les actions pédagogiques et éducatives, les moyens alloués, les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap. Des sujets concernant l'accueil périscolaire peuvent être abordés, en respectant évidemment les compétences de chaque instance. La protection et la sécurité des enfants sont également des points évoqués en conseil d'école.

Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République concernent également le conseil d'école.

## 2. Bilan de la rentrée 2018

### a) Effectifs et répartitions.

Structure pédagogique au 5 novembre 2018 :

Nom et prénom des enseignants en charge de chaque classe	Jours de présence dans la classe	Nombre d'élèves inscrits dans chaque classe									Total
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Mme PETITJEAN Héloïse Mme GENOUDET Pauline	<i>L, Ma</i> <i>J, V</i>	22									22
Mme SILVI Emilie	<i>Tous les jours</i>	7	10								17
Mme OZETTE Véronique	<i>Tous les jours</i>		23								23
Mme THEILLIER Hélène	<i>Tous les jours</i>			23							23
Mme JACOBÉ Aurélie	<i>Tous les jours</i>				28						28
Mme DÉROT Marie	<i>Tous les jours</i>					28					28
Mme MIOT Véronique	<i>Tous les jours</i>					9	19				28
Mme BOUY Virginie	<i>Tous les jours</i>						8	20			28
Mme GILLET Annabelle Mme ROBLET Raphaëlle	<i>Ma (2/3), J, V</i> <i>L, Ma (1/3)</i>									28	28
<b>TOTAL</b>		0	29	33	23	28	37	27	20	28	225

Il y a 225 élèves inscrits et présents pour 9 classes.

Il peut y avoir une autre ouverture de classe à la rentrée. Les effectifs prévisionnels sont de 250 élèves pour la rentrée.

## b) Projets particuliers en cours et à venir.

Le projet lecture « Les Incorruptibles » est suivi par l'ensemble des classes maternelles et élémentaires. Une chorale est mise en place, pour certaines classes individuelle ou regroupées.

### Les projets par classe :

- **PS ,PS-MS , MS, GS:** travail autour de la forêt , chorale, école et cinéma, spectacle « planète môme », sortie au parc des loups « Nocturnia »
- **MS :** contes racontés par une grand-mère, présentation des instruments à cordes par une maman, tri sélectif, sortie au musée des beaux arts, randonnée au parc de la Roselière
- **GS :** présentation des instruments de musique par une maman, tri sélectif et sortie au musée des beaux arts, randonnée au parc de la Roselière
- **CP :** randonnées, travail sur les paysages en art- visuel. Plantations. En dehors de tout projet et dans le cadre des programmes, l'accent est mis sur la méthode de lecture préconisée par le ministre : 4 temps de lecture par jour, dans la semaine une entrée autour de la syllabe, puis du mot puis de la phrase puis du texte. Activités ritualisées pour permettre de créer des mécanismes.
- **CE1 :** École et cinéma (premier film Les aventures du Prince Ahmed vendredi 16/11) sur le thème contes du bout du monde.
- Sorties à l'opéra sur le thème des contes (le miroir d' Alice) le vendredi 19/10, une autre prévue en mars) et travail sur les contes traditionnels en classe.
  - **CE1 / CE2 :** Plantations. École et cinéma. Décloisonnement des classes en Anglais. Randonnées.
- Intervention d'une maman d'élève originaire du pays de Galles : présentation de spécialités culinaires du pays.
- Correspondance avec la classe de CP-CE1 de Ville en Tardenois avec (pourquoi pas ) une rencontre des 2 classes.
- 
- **CE2-CM1 :** Sorties à l'opéra sur le thème des contes (le miroir d' Alice) le vendredi 19/10, une autre prévue en mars et travail sur les contes traditionnels en classe , 3 randonnées, école et cinéma.
- 
- **CM2:** Danse contemporaine. 5 séances de 2h avec une chorégraphe (Yvonne HOAREAU, compagnie MIRA), transmission 2X2h avec tous les autres participants au projet (3 classes et un groupe d'adultes), présentation de notre spectacle au manège (30 avril 2019 de 18h00 à 19h30), spectacle de danse contemporaine intitulé « Déconnectés » au manège le mardi 28 mai après-midi. Randonnées (art-déco à Reims) et dans la forêt.

Tous ces projets sont réalisés grâce à la coopérative scolaire et l' APEB .

### Les projets par l'APEB :

Vente de cookies et vente de chocolats .

Le marché de Noël aura lieu le vendredi 14/12 à 18h. Il faudra prévoir le transfert des enfants du périscolaire jusqu'à la salle municipale.

### **3. Sécurité**

Des exercices de mise en sûreté sont réalisés durant l'année de la façon suivante :

Un exercice par trimestre d'évacuation en cas d'incendie. Celui-ci a déjà eu lieu.

Un exercice par trimestre de confinement dans les classes ou d'évacuation en cas d'intrusion de personne armée ; celui du 1er trimestre aura lieu la semaine prochaine. Le signal est le sifflet, préconisation d'un signal lumineux pour ne pas se faire remarquer et être plus efficace.

Un exercice de confinement en cas de risque majeur (alerte chimique, intempérie...) par trimestre. Le signal est la corne de brume.

La mairie a modifié les grilles à l'entrée de l'école afin de limiter les possibilités d'intrusions. L'entrée dans l'école est un sujet sensible et nous veillons à la contrôler strictement. Aussi, il n'est pas envisageable dans le cadre du plan Vigipirate de permettre une entrée libre, ceci pour la sécurité des élèves et des adultes.

La grille est toujours fermée. Il existe un visiophone mais la directrice ne peut l'utiliser que le lundi, jour de décharge, car les autres jours elle travaille en classe avec ses élèves et ne peut pas les laisser seuls pour répondre aux différentes sonneries. **Il n'y a pas de secrétaire à l'école et donc pas de solution envisageable pour répondre au visiophone durant la journée hormis le lundi.**

**Dans la mesure du possible, les rendez-vous médicaux doivent correspondre aux horaires de récréations .**

### **4. Règlement intérieur de l'école**

Les horaires de l'école ayant été modifié (changement de rythmes scolaires) l'équipe enseignante a décidé de faire signer le règlement scolaire dès la rentrée afin d'informer toutes les familles de la nouvelle organisation. Aucun autre point n'a été modifié par rapport à l'année précédente. Le règlement est donc validé par le conseil.

### **5. Activités périscolaires**

Mme Céline Vassaux a endossé cette année un nouveau rôle, celui de coordinatrice du périscolaire. Elle est l'interlocutrice privilégiée des parents pour les inscriptions, ou les modifications d'inscriptions également pour toutes les questions inhérentes à ce sujet.

=> Pour la contacter privilégier le mail : [animation@mairiebezannes.fr](mailto:animation@mairiebezannes.fr)

Prévenir 3 jours ouvrés avant pour annuler et pour réserver un repas et pour la garderie.

tel : 0787668850 (à utiliser uniquement pour préciser un retard)

Horaires de Céline : 11h20-18h30

### **6. Points sur les travaux et équipements**

La mairie a mis en œuvre la réalisation de 2 bâtiments modulaires (250 m<sup>2</sup>) afin de disposer d'espace supplémentaire. Les bâtiments sont opérationnels depuis le jour de la rentrée des vacances d'automne (5 novembre 2018).

=> Pour agrandir le dortoir avec une douche attenante, créer une nouvelle bibliothèque, aménager l'espace périscolaire.

Quelques points d'organisation sont encore perfectibles.

## **7. Questions des parents (préalablement déposées)**

### **c) Remise en fonction de la bibliothèque**

L'équipe enseignante envisage de mettre à profit de futurs conseils de maîtresses afin de relancer le travail pédagogique autour de cet espace.

=> Une proposition est faite auprès des parents d'élèves pour organiser la nouvelle bibliothèque (enregistrement des livres pour une utilisation d'une application de gestion intitulée « Hibouhèque »))

### **d) Projet de nouvel équipement informatique**

La classe de Mme Miot (nouvelle collègue) est équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur, c'est très bien. **Cependant si cela était possible, remplacer le tableau blanc par un tableau blanc interactif serait très profitable et intéressant pour les élèves de cette enseignante qui pratique une pédagogie ouverte à l'usage d'outils numériques en classe.**

**=> Qu'en est il du remplacement de l'ordinateur volé en 2016 dans la classe de Mme Bouy ?**

Par ailleurs, la directrice soutenue par ses collègues, proposera prochainement un projet d'équipement de 15 tablettes, pour l'ensemble de l'école à M. Le Maire de Bezannes. Il sera proposé à la mairie de mettre en place un groupe de travail permettant d'exposer la plus-value de l'usage de nouveaux outils multimédia en étayant la réflexion d'exemples concrets de pratiques pédagogiques. La difficulté sera bien évidemment le financement et Mme Gillet est tout à fait consciente des efforts financiers qui ont par ailleurs déjà été réalisés en terme d'équipement informatique.

### **e) Stationnement**

Certains parents soulignent le fait que le parking est trop petit et le stationnement difficile.

=> Le projet d'agrandissement du parking a été soumis à la Communauté Urbaine du Grand Reims qui dispose de la compétence de voirie.

### **f) Horaires périscolaire**

Les parents déplorent la sortie de 17h30 à 17h40.

=> La mairie applique le plan vigipirate et ne peut pas faire autrement.

**g) Fermeture portes des toilettes**

Suite à la demande des parents, la directrice est allée vérifier, une porte posait problème, la mairie est intervenue ce mercredi et cela est réglé. Les autres portes ferment correctement à clés.

**h) Répartition des élèves dans les classes**

Les répartitions sont décidées en conseil de maîtres en fin d'année scolaire précédentes et revue en fonction d'éventuelles arrivées lors de la pré rentrée. Elles sont établies selon trois critères : la date de naissance, l'autonomie et les compétences scolaires en fonction du projet global de panachage de la classe (un groupe d'élèves plus autonome avec des plus grands ou au contraire un groupe d'élèves plus fragiles) et les éventuels élèves à associer ou au contraire séparer.

La séance est levée à 20 h31

La secrétaire de séance

Mme Hélène THEILLIER

La directrice de l'école

Mme Annabelle GILLET

Lu et accepté par l'ensemble du conseil en direct de la séance.